



utilisation de ma boite au lette

Par **caromaiwen**, le **08/12/2008** à **20:44**

Bonsoir,

Actuellement en procedure de divorce , j attend juste la grosse du jugement pour assignation, (j ai pour le moment le compte rendue) mon ex se fait etablir des abonnements telephonique a mon adresse. En 2 jours j en ai reçu 3 je crains que ca continue. Sachant qu il n habite plus ici depuis juin 2007 et qu il va repartir dans son pays les abonnements ne seront evidemment pas payes.

Je retourne les lettres en indiquant n hapite plus a l adresse indiquée, mais je m inquiète de la suite des choses; Est ce que je dois aller faire une main courante ? Ou que puis je faire ?

En vous remerciant de vos réponses